

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 6 AVRIL 2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

1 CONTRIBUTION AU FONDS DE SOLIDARITÉS DES COLLECTIVITÉS FRANÇAISES SUITE AU SÉISME EN TURQUIE ET EN SYRIE

Rapporteur : Monsieur Luc Bouard

Il est proposé au Conseil d'associer la ville de La Roche-sur-Yon aux secours internationaux à destination des populations touchées par les séismes de Turquie et de Syrie et de prévoir en conséquence le versement d'une somme de 10 000 euros.

QUESTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2 DÉPÉNALISATION ET DÉCENTRALISATION DU STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE

Rapporteur : Monsieur Patrick Durand

Actuellement, la Ville de La Roche-sur-Yon gère et contrôle le stationnement d'environ 2030 places payantes en voirie (896 en zone rouge et 1102 en zone orange), réglementées par 94 horodateurs et contrôlées par 7 Agents de Surveillance de la Voie Publique.

Dans le cadre de la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014, la décentralisation du stationnement payant, qui s'impose à toutes les communes depuis le 1er janvier 2018, vise à donner d'avantage de compétences aux collectivités locales pour mettre en œuvre un véritable service public de la mobilité et du stationnement. Ces compétences incluent la définition de la stratégie en matière de tarification, une meilleure incitation au paiement dans le but, in fine, d'obtenir une meilleure rotation des véhicules en stationnement ; favorable à l'environnement, aux automobilistes eux-mêmes et à l'activité économique des centres-ville et notamment du commerce de proximité.

Pour cela, le système est passé d'une organisation pénale identique sur l'ensemble du territoire national et ne tenant donc pas compte des spécificités locales à une organisation décentralisée et dépenalisée.

QUESTION ADOPTEE PAR,

35 voix POUR

7 voix CONTRE : Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Héлары, Monsieur Romain Bossis, Madame Martine Chantecaille.

2 ABSTENTION(S) : Monsieur Guy Batiot, Madame Claire Mauriat.

3 AMÉNAGEMENT DES LIAISONS DOUCES RAMON / SALENGRO / LECLERC - PHASE 2 - DEMANDES DE SUBVENTIONS

Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah

En septembre 2022, la Ville a adopté un nouveau plan vélo. Ce document a pour objectif de proposer une programmation pluriannuelle et stratégique pour le développement des aménagements cyclables sur l'ensemble de la commune à l'horizon 2034 et prévoit notamment la mise en place d'un réseau cyclable sécurisé et l'implantation de 450 nouveaux appuis vélos et 50 abris.

Afin de soutenir financièrement le déploiement de ces infrastructures, il est proposé au Conseil de solliciter des subventions auprès de l'Etat, dans le cadre du sixième appel à projet du Fonds de Mobilités Actives (FMA), du Département de la Vendée dans le cadre de son schéma cyclable des grands itinéraires départementaux et de l'Agglomération de la Roche-sur-Yon dans le cadre du fonds de concours modes doux attribué aux communes.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

4 REQUALIFICATION DE LA RUE SALENGRO - PHASE 2 - LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE CONSULTATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHÉS

Rapporteur : Monsieur Christophe Blanchard

Suite à la réalisation des travaux de la phase 1 pour la création du giratoire aux croisements des rues Salengro et des boulevards Arago et Lavoisier, les travaux de la phase 2 traitant de l'aménagement de la rue Salengro entre le boulevard Arago et la rue Leclerc peuvent être lancés.

Les travaux ont pour objet la requalification de la voirie. Il est proposé au Conseil d'approuver le programme présenté, d'autoriser le lancement de la procédure et la signature des marchés.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

5 CONSTRUCTION DU FUTUR CARRÉ DE L'HOTEL DE VILLE ET D'AGGLOMÉRATION ET DU NOUVEAU MUSÉE ESPACE NAPOLÉON - ATTRIBUTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHÉS

Rapporteur : Monsieur Christophe Blanchard

La ville de La Roche-sur-Yon a décidé en 2017 la construction d'un nouvel hôtel de ville et d'agglomération et d'un nouveau musée. Pour ce faire la maîtrise d'œuvre du projet a été confiée au cabinet Richez et Associés de Paris. Le projet est arrivé au stade de la réalisation des travaux.

Le Conseil municipal est appelé à autoriser la signature des marchés de travaux attribués par la CAO et à attribuer les lots traités en procédure adaptée.

QUESTION ADOPTEE PAR,

35 voix POUR

10 voix CONTRE : Monsieur Guy Batiot, Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Claire Mauriat, Madame Myriam Desprès, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Hélyary, Monsieur Romain Bossis, Madame Martine Chantecaille.

6 RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE MONTJOIE - ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX - LOTS 3 ET 4

Rapporteur : Monsieur Christophe Blanchard

En 2019, la ville de La Roche-sur-Yon a décidé la restructuration et extension du groupe scolaire Montjoie. Pour ce faire une maîtrise d'œuvre externe a été choisie, il s'agit du cabinet AA de Montaigu. La présente délibération est établie pour attribuer les travaux des 2 lots déclarés infructueux lors de la précédente procédure.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

7 ACQUISITION DE LICENCES LOGICIELLES D'OCCASION - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ

Rapporteur : Monsieur Christophe Blanchard

Des mises à jour majeures doivent être réalisées en 2023 sur le système d'informations (SI) de la Ville de La Roche-sur-Yon, La Roche-sur-Yon Agglomération et du CIAS de La Roche-sur-Yon Agglomération.

Afin de réduire les coûts associés à ces mises à jour, il est envisagé d'acquérir de nouvelles licences logicielles sur le marché de l'occasion.

C'est pourquoi il est proposé de constituer un groupement de commandes dans le but d'optimiser les frais afférents à la procédure de marché public ainsi que les tarifs proposés pour ces prestations.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

8 ACQUISITION ET MAINTENANCE DE BORNES WIFI - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ

Rapporteur : Monsieur Christophe Blanchard

La ville de La Roche-sur-Yon, La Roche-sur-Yon Agglomération, et le CCAS de La Roche-sur-Yon disposent d'un parc de plus de 200 bornes Wifi. Ce parc doit faire l'objet d'une maintenance et l'acquisition de nouvelles bornes est envisagée.

Le CIAS de La Roche-sur-Yon Agglomération souhaite également mettre en place des bornes Wifi sur ses propres sites. C'est pourquoi il est proposé de conclure un nouveau marché public d'acquisition et de maintenance de bornes Wifi dans le cadre d'un groupement de commandes afin d'optimiser les frais afférents à la procédure de marché public ainsi que les tarifs proposés pour ces prestations.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

9 ACQUISITION ET MAINTENANCE DE DÉFIBRILLATEURS AUTOMATISÉS EXTERNES (DAE) - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES

Rapporteur : Monsieur Christophe Blanchard

Au titre de la loi n° 2018-528 du 28 juin 2018 relative au défibrillateur cardiaque, et de son décret d'application, la ville de La Roche-sur-Yon, La Roche-sur-Yon Agglomération, et le CCAS de La Roche-sur-Yon, ont l'obligation d'installer des défibrillateurs automatisés externes (DAE) au sein de leurs ERP.

A ce titre, il est proposé de constituer un groupement de commandes pour la passation d'un marché public de fourniture et de maintenance de DAE, afin de disposer d'un interlocuteur unique pour la mise en œuvre de ces prestations, et pour optimiser les frais afférents à la procédure de marché public ainsi que les tarifs proposés pour ces prestations.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

10 MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX, FOURNITURES OU SERVICES - AUTORISATION DE SIGNATURE D'AVENANTS

Rapporteur : Monsieur Christophe Blanchard

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la signature des avenants suivants :

- Aménagement du cinéma Le Concorde dans le carré Napoléon : Avenants aux lots n° 1, 5, 9, 11 et 12 (travaux modificatifs).
- Fourniture de viandes et volailles fraîches : Avenants aux lots n° 1, 2, 3, 5, 6, et 7 (hausse de prix).
- Missions annexes techniques dans les bâtiments et espaces publics : Avenants au lot n° 1 "missions de CT dans les bâtiments" et au lot n° 2 "missions de CSPS dans les bâtiments" (modification concernant le titulaire APAVE).

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

11 CRÉMATORIUM DE LA ROCHE-SUR-YON - AVENANT N°4 AU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Rapporteur : Madame Françoise Bouet

Il est proposé au Conseil d'approuver la conclusion d'un avenant n°4 au contrat de Délégation de Service Public par voie de concession pour la construction, l'aménagement et l'exploitation d'un crématorium et d'une salle de cérémonie. Il est prévu des travaux d'extension avec notamment l'installation d'un second équipement de crémation, la modification de la redevance d'intéressement à 17.1% du Chiffres d'Affaires HT, la création d'une redevance à meilleure fortune, l'application d'un tarif solidarité, la modification de la formule de révision des tarifs, l'adaptation du contrat aux règles RGPD, l'ajout d'une clause portant sur la laïcité et la neutralité et la mise à jour du règlement intérieur.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Abstention(s): Monsieur Guy Batiot, Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Claire Mauriat, Madame Myriam Desprès, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Hélaré, Monsieur Romain Bossis, Madame Martine Chantecaille.

12 TARIF DES CONCESSIONS DANS LES CIMETIÈRES - CRÉATION D'UN NOUVEAU TARIF SOLIDARITÉ

Rapporteur : Madame Françoise Bouet

Il est proposé au Conseil d'approuver la création d'un nouveau tarif solidarité pour l'attribution des concessions

funéraires, cavurnes et cases de columbariums dans les cimetières de la commune.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

13 ADHÉSION À LA MISSION ÉCOTER-FRANCE ET TERRITOIRES NUMÉRIQUES

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

La Mission Ecoter-France et Territoires Numériques, association loi 1901, regroupe depuis 1997, collectivités territoriales et entreprises actrices dans les secteurs numérique, santé, éducation, environnement, transports, finances locale.

Ses missions sont d'échanger sur les usages et les services numériques aux citoyens, de mettre en place une veille adaptée et efficace aux projets de transformations, de diffuser les informations les plus fiables dans un secteur innovant, de former les élus et les cadres territoriaux aux secteurs en mutation et d'accompagner les collectivités dans leurs transformations. Il est proposé au Conseil d'approuver l'adhésion à cette association.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

14 MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE - CONVENTIONNEMENT AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA VENDÉE

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

Il est proposé au Conseil d'autoriser l'adhésion au dispositif de médiation préalable proposé par le Centre de gestion de la Vendée (CDG85).

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

15 APPLICATION DES MAJORATIONS AUX INDEMNITÉS ALLOUÉES AUX ÉLUS MUNICIPAUX (RECTIFICATIF)

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

La Préfecture ayant formulé une observation, par courrier du 1er mars 2023, et signalé une erreur matérielle concernant le pourcentage de majoration des indemnités allouées aux élus municipaux au titre de commune chef-lieu de Département (25% dans l'exposé contre 20 % dans le délibéré) dans la délibération du 2 février 2023 il est proposé au Conseil de reprendre la rédaction de cette délibération.

QUESTION ADOPTEE PAR,

35 voix POUR

10 voix CONTRE : Monsieur Guy Batiot, Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Claire Mauriat, Madame Myriam Desprès, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Héлары, Monsieur Romain Bossis, Madame Martine Chantecaille.

16 DÉNOMINATION DES VOIES ET DES ESPACES PUBLICS

Rapporteur : Madame Laurence Gillaizeau

Après propositions de la commission chargée de la dénomination des voies et espaces publics, réunie le 20 février 2023,

le Conseil municipal est appelé à se prononcer sur les propositions de dénominations.

QUESTION ADOPTEE PAR,

35 voix POUR

10 voix CONTRE : Monsieur Guy Batiot, Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Claire Mauriat, Madame Myriam Desprès, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Héлары, Monsieur Romain Bossis, Madame Martine Chantecaille.

17 AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES CHEMIN ARMAND THOUZEAU - CONVENTIONS DE SERVITUDE AU PROFIT DU SYDEV

Rapporteur : Monsieur François Caumeau

Le Conseil est appelé à approuver les conventions de servitude, sans indemnité, au profit du SYDEV, pour l'installation de canalisations souterraines, Chemin Armand Thouzeau.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

18 AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES - LA BERTHELIÈRE À DOMPIERRE SUR YON - CONVENTION DE SERVITUDE AU PROFIT DE ENEDIS

Rapporteur : Monsieur François Caumeau

Le Conseil est appelé à approuver la convention de servitude au profit de ENEDIS relative à des travaux de canalisations souterraines sur la parcelle AN 123 située à La Berthelière à Dompierre-sur-Yon.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

19 MODIFICATION DE DOMANIALITÉ - DÉCLASSEMENT D'UNE EMPRISE FONCIÈRE - RUE DU MARÉCHAL LYAUTEY

Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre

Dans le cadre de sa gestion du domaine public et privé, la Ville procède régulièrement à des déclassements d'emprises foncières en vue de leur donner une nouvelle vocation.

A ce titre, la Ville souhaite déclasser une portion du domaine public afin de mettre en œuvre un programme immobilier à l'angle du boulevard Aristide Briand et de la rue du Maréchal Lyautey.

Ainsi, il est proposé au Conseil d'approuver le déclassement de cette parcelle.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

20 MODIFICATION DE DOMANIALITÉ - DÉCLASSEMENT D'UNE EMPRISE FONCIÈRE - RUE JEAN JAURÈS

Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre

Il est proposé au Conseil d'autoriser le déclassement de la parcelle cadastrée section AL numéro 1236p d'une superficie d'environ 16 m² située rue Jean Jaurès.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

21 CESSION FONCIÈRE AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ RSY PLACE NAPOLÉON

Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre

Par délibérations du 2 juillet 2019 et du 22 septembre 2021, la Ville de La Roche-sur-Yon a approuvé la cession au profit de la société RSY PLACE NAPOLÉON d'un ensemble immobilier correspondant à l'extension des années 70 de l'Hôtel de Ville, à l'ancien Musée et à des emprises non bâties à prélever sur le jardin de la Mairie. Toutefois, l'emprise foncière d'environ 16 m² correspondant aux escaliers permettant l'accès au sous-sol du Musée doit également être cédée.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

22 CESSION D'UNE EMPRISE FONCIÈRE AU PROFIT DU GROUPE PORTE DAUPHINE AUTOMOBILES - RUE DUCHESNE DE DENANT

Rapporteur : Monsieur Bernard Quenault

Dans le cadre de son projet immobilier rue Duchesne de Denant, le Groupe Porte Dauphine Automobiles a sollicité la Ville afin d'acquérir un délaissé d'une emprise foncière non bâtie située en fond de leur propriété.

Ainsi, le Conseil est appelé à approuver la cession de la parcelle cadastrée section CT numéro 222 d'une contenance d'environ 474 m², au prix total estimé de 6 636 € HT.

QUESTION ADOPTEE PAR,

43 voix POUR

2 voix CONTRE : Monsieur Guy Batiot, Madame Claire Mauriat.

23 PRIR - ACQUISITION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER 64 RUE DU MARECHAL JUIN AUPRÈS DE MADAME LE MAUR

Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre

Le Programme d'Intérêt Régional (PRIR) de la Vigne aux Roses, est un projet urbain et social qui permettra à terme d'améliorer le cadre de vie et le logement des 1 100 habitants de ce quartier prioritaire. Pour atteindre ces objectifs, la Ville souhaite acquérir l'ensemble immobilier situé 64 rue du Maréchal Juin et cadastré section CD numéro 35, d'une contenance totale de 439 m² dans le but d'y réaliser un équipement public pluridisciplinaire, une possible nouvelle Maison Départementale des Solidarités et de la Famille ainsi qu'une aire de stationnements à destination des salariés et visiteurs de l'EHPAD de la Vigne aux Roses. Après négociation, un accord a été trouvé au prix de 147 000 € net vendeur. Il est proposé au Conseil d'approuver cette acquisition.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

24 ACQUISITION FONCIÈRE AUPRÈS DU SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DE L'IMMEUBLE DU CLOS DES CHARMES 45 RUE ROGER SALENGRO

Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre

La ville de La Roche-sur-Yon, dans le cadre de son programme d'embellissement des espaces publics, va procéder au réaménagement de la rue Roger Salengro. Un projet d'aménagement a ainsi été arrêté pour l'ensemble de l'opération démarré au carrefour Arago inclus jusqu'au giratoire Pont Morineau. Afin d'atteindre ces objectifs, la Ville doit faire l'acquisition d'une emprise de foncier nu, parcelle cadastrée section AY numéro 372p, située 45 rue Roger Salengro, d'une emprise d'environ 95 m² à l'euro symbolique. Il est proposé au Conseil d'approuver l'acquisition de cette parcelle.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

25 BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIÈRES POUR L'ANNÉE 2022

Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre

L'article L.2241-1 du code général des collectivités territoriales dispose que "le bilan des acquisitions et cession opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal". En conséquence, la liste des acquisitions et des cessions effectuées par la Ville en 2022 a été établie. Il est proposé au Conseil de l'approuver.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Abstention(s): Monsieur Guy Batiot, Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Claire Mauriat, Madame Myriam Desprès, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Héлары, Monsieur Romain Bossis, Madame Martine Chantecaille.

26 QUARTIER TROIS-PONTS / SULLY / JACQUARD - DÉFINITION DES OBJECTIFS POURSUIVIS ET DES MODALITÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE A LA CRÉATION D'UNE ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ

Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre

Dans le cadre du renouvellement urbain envisagé sur le site Sully, une étude urbaine est en cours afin de cibler les objectifs programmatiques du quartier. Une ZAC est envisagée.

Il est proposé au Conseil d'approuver les modalités de concertation envisagées jusqu'à l'approbation du dossier de création de ZAC.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

27 AVIS SUR LE PROJET DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2023-2028

Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre

Par délibération en date du 9 février 2023, La Roche-sur-Yon Agglomération a arrêté son projet de Programme Local de l'Habitat qui porte sur la période 2023-2028.

Conformément aux dispositions du code de la construction et de l'habitation, les communes membres de l'intercommunalité disposent d'un délai de 2 mois pour donner leur avis sur le projet de Programme Local de l'Habitat. Il est proposé au Conseil d'émettre un avis favorable au projet présenté.

QUESTION ADOPTEE PAR,

35 voix POUR

10 voix CONTRE : Monsieur Guy Batiot, Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Claire Mauriat, Madame Myriam Desprès, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Héлары, Monsieur Romain Bossis, Madame Martine Chantecaille.

Rapporteur : Madame Frédérique Pépin

Le centre-ville de La Roche-sur-yon est plein renouveau. Marché couvert des Halles et espaces publics attenants, pourtours de la Place Napoléon (sites Piobetta et Bonaparte, Nouvel Hôtel de ville et d'Agglomération), sont les témoins d'une nouvelle dynamique pour le centre-ville.

En complément, afin d'améliorer la qualité du parcours marchand, la ville a mis en place une subvention pour inciter aux rénovations des façades de logements et des devantures commerciales. Cette subvention est basée sur une charte de qualité.

Le comité de suivi réuni le 6 mars 2023, a examiné une nouvelle demande d'aide à la rénovation pour un montant total de 3825 €. Il est proposé au Conseil d'approuver le versement de cette subvention.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Ne prend pas part au vote : Monsieur Malik Abdallah, Madame Aurore Ravez.

29 PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE - DEMANDES DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS INTERMINISTÉRIEL 2023

Rapporteur : Madame Danielle Martin

La Ville de La Roche-sur-Yon poursuit son engagement à fournir un équipement adéquat aux agents de la police municipale. Dans ce cadre, le renouvellement de 5 gilets pare-balles et, suite à l'augmentation des effectifs l'acquisition de 5 autres gilets pare-balles et de 4 portatifs de radiocommunication sont rendus nécessaires.

En parallèle, la commune poursuit ses actions de préventions. A l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, une campagne de communication "tous concernés" sera de nouveau proposée aux Yonnaises et Yonnais. Cela se traduira par des affichages et la mise à disposition du public de pin's et rubans blancs dans des lieux de proximité.

Une autre initiative sera reconduite pour tous les élèves des classes de 5èmes des collèges yonnais. Une compagnie de théâtre interviendra pour sensibiliser les jeunes aux différentes violences dont ils peuvent être victimes et du harcèlement en particulier.

Enfin, une assistante sociale de la ville est mise à disposition au sein du commissariat de police. Il s'agit de proposer une continuité sociale aux interventions de la police et d'assurer une écoute et un accompagnement des usagers confrontés à des difficultés sociales. Compte tenu de la hausse importante des mains courantes, il est demandé d'augmenter la présence de l'agent à hauteur d'un 80% équivalent temps plein, au lieu de 50%.

En conséquence, il est proposé au Conseil de solliciter une subvention de 39 428 € auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance 2023.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

30 SIGNATURE DE LA CHARTE EUROPÉENNE DE L'ÉGALITE DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LA VIE LOCALE POUR LA VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON

Rapporteur : Madame Michèle Jossier

Il est proposé au Conseil de signer la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Ainsi, il s'agit d'affirmer l'engagement de la Ville pour promouvoir l'égalité et sa volonté de lutter contre les stéréotypes de genre dans les divers domaines de compétences et d'interventions, sur son territoire.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

31 DOSSIER RETIRÉ - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LOCAUX POUR LA CRÉATION DU BUREAU DES NAISSANCES AU CENTRE HOSPITALIER DÉPARTEMENTAL DE LA VENDÉE

32 ÉVOLUTION DES TARIFS DE RESTAURATION SCOLAIRE POUR LES INTERVENANTS

Rapporteur : Monsieur Jacques Besseau

Dans la continuité de la délibération cadre, il est proposé d'actualiser les tarifications spécifiques portant sur la restauration scolaire comme indiqué dans l'annexe jointe afin d'intégrer les nouvelles situations qui sont apparues.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

33 DISPOSITIF ART VACANCES - ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Rapporteur : Monsieur Maximilien Schnel

La ville de La Roche-sur-Yon propose sur le temps des vacances scolaires une offre de loisirs culturels pour les enfants yonnais via le dispositif Art Vacances. Afin de clarifier les modalités de fonctionnement et d'inscription aux dispositifs, il est proposé au Conseil d'approuver les termes d'un règlement intérieur.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Abstention(s): Monsieur Guy Batiot, Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Claire Mauriat, Madame Myriam Desprès, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Hélyary, Monsieur Romain Bossis, Madame Martine Chantecaille.

34 SERVICES DE TRANSPORTS NON RÉGULIERS DE PERSONNES POUR LES ÉCOLES YONNAISES ET LES ACTIVITÉS - LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE CONSULTATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ

Rapporteur : Monsieur Jacques Besseau

L'accord-cadre pour l'exécution de services de transports non réguliers à destination des élèves des écoles yonnaises et dans le cadre des activités mises en place par la Ville de La Roche-sur-Yon arrive à échéance le 31 août 2023. Pour son renouvellement, une consultation sera lancée suivant la procédure de l'appel d'offres ouvert européen. Il est proposé au Conseil d'approuver le lancement de cette procédure et d'autoriser la signature du marché.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

35 ADHÉSION A L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE LA RESTAURATION "AGORES"

Rapporteur : Monsieur Jacques Besseau

La Ville de La Roche-sur-Yon poursuit sa politique volontariste en matière de qualité alimentaire. Dans ce cadre, elle souhaite adhérer à l'association AGORES association des professionnels de la restauration collective réunit autour de valeurs communes. Il est proposé au Conseil d'approuver cette adhésion.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

36 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION VENDÉE CHEVAL

Rapporteur : Monsieur Maximilien Schnel

L'association Vendée Cheval organise, à l'occasion des 20 ans de son festival, un spectacle équestre sur le site du Haras de la Vendée du 9 au 11 juin 2023. Mélie Phélipot, de la compagnie Hors(e) Série produira son spectacle « Enfourchement immédiat » avec la présence exceptionnelle de la Garde Républicaine. L'association sollicite une subvention exceptionnelle de 1000€.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

37 COURSE DISCO LA BICENTENAIRE - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION LE RIRE MÉDECIN

Rapporteur : Madame Béatrice Bichon Bellamy

Pour sa 20e édition, La Bicentenaire propose un week-end décalé et sportif dont une course disco le samedi au départ du Haras à 20 h 30. Sur un parcours de 5 km, les coureurs traverseront des lieux remarquables et insolites du cœur de ville animés par des ambiances lumineuses et sonores. Un échauffement en musique, réalisé par un DJ, donnera le ton de cette soirée disco à ciel ouvert.

Les coureurs sont invités à venir déguisés et munis d'une lampe frontale pour briller de mille feux.

Il est proposé au Conseil d'approuver les termes de la convention fixant les modalités du partenariat entre la Ville et l'association Le Rire Médecin.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

38 CONVENTION DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DU DÉPLOIEMENT DU PROJET "BOUSSOLE DES JEUNES"

Rapporteur : Monsieur Romain Brochard

La « Boussole des jeunes » est un outil numérique créé par les services de l'Etat, à destination des jeunes âgés entre 15 et 30 ans, plutôt en rupture de parcours (scolaire, universitaire ou professionnel) ou l'envisageant. Il s'agit d'une plateforme web qui vise à améliorer l'accès à l'information dans les domaines clés tels que l'emploi, la formation, le logement, la santé.

Il est proposé au Conseil d'approuver les termes de la convention et d'autoriser sa signature.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

39 ACCUEIL DE VOLONTAIRES EN MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DANS LE CADRE DU SNU (SERVICE NATIONAL UNIVERSEL)

Rapporteur : Monsieur Romain Brochard

La Ville de La Roche-sur-Yon éligible par son agrément à l'accueil de volontaires en service civique est admise à proposer des missions d'intérêt général dans le cadre du SNU (sans demande d'agrément complémentaire). Ce dispositif encore sous le régime du volontariat vise d'ici quelques années à s'étendre à l'ensemble de la population

des 15/16 ans garçons et filles. Il répond pleinement à la volonté de la collectivité de soutenir l'engagement des jeunes sur notre territoire et poursuit en cela la démarche d'accueil engagée par la collectivité dans le cadre du Service Civique.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

40 RENOUELEMENT D'AGRÉMENT AUPRÈS DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE

Rapporteur : Madame Myriam Ratier

La ville de La Roche-sur-Yon souhaite continuer à permettre les expériences d'engagement volontaire. L'agrément actuellement en cours est accordé jusqu'au 16 juillet 2023. La poursuite du dispositif nécessite le renouvellement de cet agrément pour trois ans auprès de l'Agence du Service Civique, afin d'autoriser la Ville de La Roche-sur-Yon à accueillir et à contractualiser l'engagement de chacun des jeunes volontaires pour la période 2023-2026 (il est prévu d'accueillir 15 volontaires pour la session 2023-2024).

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

41 CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION BD FEST

Rapporteur : Monsieur Maximilien Schnel

L'association BD FEST organise le Festival BD FEST les 27 et 28 mai 2023, Place des Halles et au CYEL. Une convention de partenariat entre la ville de La Roche-sur-Yon et l'association définit les rôles et engagements des deux parties dans le cadre de l'organisation de cet événement.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

42 ADHÉSION DE LA VILLE À L'ASSOCIATION DES ARCHIVISTES FRANÇAIS (AAF) ET DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

Rapporteur : Monsieur Maximilien Schnel

La ville souhaite adhérer à l'Association des archivistes français (AAF), qui regroupe aujourd'hui près de 1800 adhérents, professionnels des archives, exerçant dans le secteur public comme dans le secteur privé. Cette association participe à la promotion de la profession, édite des publications, organise des colloques et organise des formations à destination des professionnels.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

43 ORGANISATION D'UN COLLOQUE NAPOLEÓN III - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DU SOUVENIR NAPOLEÓNIEN

Rapporteur : Monsieur Philippe Porté

La Ville souhaite célébrer les 150 ans de la mort de Napoléon III en organisant un colloque autour de l'héritage de Napoléon III. Il est proposé au Conseil d'approuver les termes de la convention à intervenir.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE